

la Rivière ” ; dans *Mémoires de la Société Royale du Canada*, Sec. 1, 1892, p. 39.

1892. “ Ce service de Dubuisson ne dura que peu de temps, car François Morgan, neveu du feu sieur de Vincennes, qui avait hérité du titre de ce dernier, fut envoyé prendre sa place chez les Miamis auprès desquels il devint aussi influent que l'avait été son oncle.

“ ...Le sieur de Vincennes qui mourut en 1819 était Jean-Baptiste Bissot, fils du premier possesseur du fief. Claire-Françoise Bissot, l'une de ses sœurs, était la femme de Louis Joliet. Louise Bissot, autre sœur, épousa Séraphin Morgane, et son fils François Morgane (il abandonna l'e final en écrivant son nom) fut le fondateur du Poste Vincennes, bien que notre fondateur l'écrivit habituellement Vinsenne, et d'autres de diverses manières.... Les sieurs Vincennes ne doivent pas être confondus avec la famille St-Vincent, dont deux ou trois membres étaient au service de la France dans le nord-ouest.”—Dunn, *Indiana*, 49.

Les notes ci-dessus reproduites sont les seules concernant l'identité de notre héros qui me soient accessibles ou connues, et par elles on voit que ce n'est pas chose facile de déterminer son vrai nom ou d'établir sa parenté. L'archevêque Spalding et M. l'abbé Alerding, sur l'autorité des évêques Bruté et Hailandrière, du diocèse de Vincennes, le considèrent comme d'extraction irlandaise ; le juge Law, l'historien Dillon, l'archevêque Spalding et M. l'abbé Alerding le présentent sous le nom de Morgan, nom éminemment irlandais ; les historiens Charlevoix, Bancroft, Bibaud, Ferland, Shea, Daniel, Margry, Sulte, Cauthorn, Roy et Dunn, l'ancien ministre plénipotentiaire Poussin et le généalogiste Tanguay le disent canadien ; Ferland, Shea,